



Support à la conférence de presse Alerte

Eric Yapoudjian

Directeur de programmes « Soins Dépendance Jeunesse »

Fondation de l'Armée du Salut

14 avril 2010

▪ Des constats :

- **Allongement de l'espérance de vie**, augmentations du nombre de personnes âgées dépendantes : de plus en plus de personnes à charge, de moins en moins de personnes pour les accompagner : défi des années à venir. Selon les données de l'INSEE, en 2040, 1 200 000 personnes seront dépendantes contre 800 000 actuellement. Sur la population classée « personnes âgées », il est 75% qui ne pose pas de problèmes particuliers sachant qu'ils sont soit à domicile soit pris en charge au sein d'un EPHAD.
- **Difficultés liées au coût** : le coût d'une prise en charge en établissement médicalisé (55€/ jour) nécessite d'avoir quelques revenus. A Tonneins, 8% seulement des résidents perçoivent une retraite suffisante permettant de couvrir l'intégralité de la facture de leur séjour. Une aide peut être apportée par le Conseil Général.
- **Une évolution vers le secteur sanitaire** : L'évolution des Ehpad vers le soin, et notamment l'évolution du public : les Ehpad s'adressent de plus en plus à des publics en situation de très grande dépendance (GIR1/2), d'où l'évolution des prestations vers le soin. Les formes d'aides plus souples type aide à domicile, accueil temporaire, garde de nuit, sont à développer.

▪ Isolement

- **Isolement** : La pauvreté ne s'entend pas qu'en termes de richesses. La pauvreté sociale, relationnelle, l'isolement sont autant de dimensions à laquelle le secteur associatif se doit d'être particulièrement attentif. 24% des personnes âgées en France ne nécessitent pas de médicalisation mais ont des problématiques liées à l'isolement, la solitude, une grande précarité : ces personnes font appel à un autre type de prise en charge que les Ehpad.
- **Innovations** : Devant ces situations le secteur associatif à but non lucratif a un véritable rôle à jouer dans la recherche de solutions innovantes.
 - o **Aide à domicile** : Parmi ces dernières, il y a un véritable intérêt à développer tout le domaine de l'aide à domicile dans une dynamique d'un service rattaché aux EHPAD, suivant une logique de plateforme de services pour répondre à la diversité des besoins des personnes âgées dépendantes.
 - o **Aide aux aidants** : Les familles, l'entourage des personnes âgées sont souvent extrêmement sollicités lors du vieillissement de leur proche : Développer l'aide aux aidants en venant en soutien comme au travers d'accueil de jour, de soulagement des proches qui s'occupent habituellement de la personne âgée mais connaît un empêchement (accompagnement pendant les WE, présence de nuit...).
- **Plateformes de services** : Notre volonté est d'aller vers une articulation entre l'Ehpad, son accueil de jour et l'aide à domicile sollicitée par les personnes âgées.

▪ Publics spécifiques

- **Alzheimer** : Le nombre croissant de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres maladies apparentées sont autant d'enjeux pour l'avenir. Développement de solutions permettant à la personne de rester chez elle lorsqu'elle souffre de la maladie d'Alzheimer (accueils de jour, aide à domicile).
- **Des publics spécifiques** : Constat à l'Armée du salut de publics âgés marginales, en situation de grande pauvreté, immigrés,... Les Ehpad ne sont pas des lieux de vie adaptés à des personnes marginalisées, l'adaptation est très difficile. Certaines personnes ont vécu toute leur vie dans la



précarité ou y ont été confrontées au moment de la retraite ; quelle existence peuvent-elles mener lorsqu'elles sont confrontées aux problématiques de la dépendance ?

- **Soupe de nuit** : l'Armée du salut fait un constat : des personnes âgées se mêlent aux SDF lors de la distribution de soupe de nuit : retraités pauvres. Il ne s'agit pas de situations ponctuelles, passagères, mais durables, ces personnes n'ont pas de revenus qui leur permettent d'accéder, pour leur retraite, à une vie décente.
- **Expérimentations** : Encourager les actions expérimentales en directions de publics spécifiques : marginaux, personnes pauvres, immigrées, vieux garçons à partir de 50ans.
 - o Proposer des solutions adaptées, des lieux de vie plus souples, des petites unités. Il est important de préserver une mixité sociale et donc de ne pas créer des ghettos mais d'ouvrir les structures existantes : plateformes de services qui offrent notamment des petites unités pour les publics marginalisés (Création de ponts CHRS/Ehpad).
 - o Recherche de solutions alternatives moins coûteuse tout en respectant pleinement la personne dans son intégrité.

. Valeurs associatives

- **Garantir à chacun une vie digne** : L'égal accès aux soins pour tous les citoyens de notre pays est aujourd'hui remis en cause. Nous souhaitons maintenir et développer la qualité des soins pour les personnes âgées, quelque soit leur situation. La Fondation de l'Armée du Salut vient en aide, grâce à ses donateurs, aux personnes résidentes dans ses établissements, pour combler l'éventuelle impossibilité de financer leurs frais d'hébergement.
- **Professionalisme** : L'établissement s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires qui associent professionnalisme et chaleur humaine. Il accueille les personnes âgées de manière inconditionnelle, en favorisant la mixité sociale. Cette mixité est l'un des atouts des établissements ; elle contribue à la richesse des relations entre tous.
- **Diversité** : Les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ne correspondent plus à la seule réponse à donner en termes d'accompagnement de nos aînés. L'admission en résidence ne doit pas être la seule solution pour accompagner la dépendance.
- **Respect** : Notre responsabilité en tant que professionnels est d'assurer un accompagnement dans le respect de la personne, valeur incontournable de nos pratiques. S'il n'y a pas de respect de l'être humain, toutes les valeurs qui l'accompagnent, écoute, dignité... n'ont pas de sens.

▪ Enjeux

- **Economiques** : Notre société vieillie et l'espérance de vie s'allonge, d'ici 2015, 400 000 emplois¹ doivent être créés pour l'aide aux aînés. Les difficultés actuelles du secteur de l'aide à domicile doivent nous alerter.
- **Responsabilité** : Le secteur associatif a une responsabilité, un rôle primordial d'alerte, de sensibilisation de la population sur la paupérisation économique et sociale des personnes âgées.

¹ Centre d'analyse stratégique. *Les métiers en 2015*. Rapport du groupe « Prospective des métiers et qualifications », n°6, 2007, p52.